



## CRISE SANITAIRE DU COVID-19 | ORGANISATION D'UNE SORTIE DE CONFINEMENT

**Buzet, le lundi 04 mai 2020**

à l'intention des familles

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et ce, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Depuis cette annonce, Monsieur Filéri et moi-même travaillons en étroite collaboration avec M. le Maire et son équipe, pour mettre en œuvre cette ouverture progressive sur nos écoles.

Dans l'élaboration de ce protocole d'ouverture, les cinq critères suivants ont été pris en compte :

1. Le maintien de la distanciation physique
2. L'application des gestes barrières
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation des élèves et des personnels à la distanciation physique et aux gestes barrière

Au-delà de cette logique d'élaboration, la reprise des enfants de maternelle a des particularités dont nous devons tenir compte notamment le respect pour nos jeunes élèves des règles de distanciation. Au 12 mai, pour l'école maternelle, seuls les élèves de GS reprennent. Madame Cheyrouze, enseignante de GS maintenant sa classe en distanciel, elle ne sera pas présente physiquement. Aussi, nous avons recherché une organisation qui soit la plus équitable pour tous les élèves de l'école maternelle.

Il nous paraît indispensable de vous informer le plus clairement possible sur les modalités de cette reprise que nous avons prévue pour l'école maternelle. Cette organisation du 12 mai sera évolutive et ajustée de manière à répondre au mieux aux besoins des enfants, tout en tenant compte de vos contraintes également.

C'est l'objet de cette note d'information.

---

### 1. CALENDRIER : UNE REPRISE PROGRESSIVE

Une rentrée progressive en maternelle au vu du jeune âge du public accueilli à partir du mardi 12 mai.

**Mardi 12 mai :** Madame Guidicelli reprend en présentiel et madame Cheyrouze reste en distanciel. L'organisation est donc la suivante :

- GS de madame Guidicelli, accueil en classe tous les matins
- GS de madame Cheyrouze, accueil en classe tous les matins des élèves dont les 2 parents travaillent ou dont l'un des parents relève d'une profession indispensable à la gestion de la crise sanitaire (liste pouvant évoluer)- Un mail a été envoyé ce jour aux parents de la classe de madame Cheyrouze.
- Accueil des enfants de personnel indispensable à la gestion de crise hors GS par une enseignante école maternelle le matin/ élémentaire l'après-midi.

**Attention, la majorité des enseignantes ayant encore en charge leur classe (PS ou MS et GS de madame Guidicelli ne reprenant pas) en distanciel cet accueil en**

**Ecole Maternelle de  
Buzet sur Tarn  
80 av. Noël Célestin  
CUNNAC  
31660 Buzet/ Tarn**

Téléphone  
05 34 26 50 31

Mél.  
ce.0312144m@ac-toulouse.fr

## **classe ne se fera que sur les matinées de manière à pouvoir continuer à assurer la classe en distanciel.**

Le dispositif est ré-évalué en fin de la 1<sup>ère</sup> semaine et des ajustements peuvent être indispensables pour assurer son bon fonctionnement et continuer de garantir les conditions sanitaires notamment en terme de distanciation. L'emploi du temps des GS pourra donc être remanié.

**Lundi 25 mai :** Reprise des élèves de MS si la reprise des GS est concluante. Un questionnaire de reprise sera envoyé en amont aux familles afin de pouvoir constituer les groupes de travail et arrêter l'emploi du temps en classe de votre enfant.

**Lundi 02 juin :** reprise des élèves de PS si la reprise des GS et MS est concluante. Un questionnaire de reprise sera envoyé en amont aux familles la semaine du 18 mai afin de pouvoir constituer les groupes de travail et arrêter l'emploi du temps en classe de votre enfant.

---

## **2. LA REPRISE DES ENSEIGNANTS**

- **A partir du 12 mai 2020 :** Mmes Guidicelli, Mezerette, Valentin tous les matins. Madame Bergounhou le vendredi matin. Madame Denis est en renfort sauf le vendredi matin.
- **A partir du 18 mai 2020 :** Madame Louchart devrait intégrer le dispositif
- **En distanciel :** Madame Cheyrouze ne reprendra pas sa classe. Elle restera en enseignement distanciel.

---

## **3. LE PREALABLE A UN RETOUR DE VOTRE ENFANT**

**Vous jouez un rôle essentiel dans le retour de votre enfant à l'école.**

**Vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans votre famille.**

Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), il ne doit pas se rendre à l'école.

Les personnels (enseignants, animateurs, personnels techniques) procèdent de la même manière.

En maternelle, les parents doivent privilégier les vêtements pratiques de manière à rendre autonome leur enfant. En effet, les contacts doivent être évités ou limités.

Aucun objet ne doit être apporté de la maison. Est toléré, le doudou que votre enfant doit pouvoir gérer seul.

Vous devez informer votre enfant, et ce malgré son jeune âge, des règles de distanciation. Il s'agit notamment d'expliquer à votre enfant que les contacts privilégiés qu'il pouvait avoir avant le confinement ne peuvent plus se faire que ce soit avec les adultes ou avec ses camarades.

---

## **4. ORGANISATION GENERALE : EVITER LE BRASSAGE**

Afin d'éviter le brassage, chaque groupe d'enfants est associé à une salle fixe.

- Le matin, le groupe d'enfants est pris en charge par un enseignant secondé par 2 Atsem.

2 Atsem par classe : l'une « mise à disposition » pour la relation enfant/ l'autre « mise à disposition » pour le nettoyage et la logistique des jeux et jouets utilisés par les enfants (en nombre limité).

- L'après-midi, votre enfant est pris en charge dans la même salle par du personnel municipal.
- Au sein de chaque classe, l'enfant se voit attribuer une place fixe à distance de 1 m de ses camarades.
- Le matériel utilisé par votre enfant est limité et nominatif. Les échanges de jeux et matériel ne peuvent se faire.

## 5. PLANNING HEBDOMADAIRE

### A partir du 12 mai et jusqu'au 25 mai

**Tous les matins de cette semaine** : le groupe GS est pris en charge par l'enseignant.

**Toutes les après-midis de cette semaine** : le groupe GS est pris en charge par le personnel municipal

A ce jour, nous partons sur une hypothèse de 2 groupes de GS en fonction des données recueillies. Ces données peuvent évoluer suite au sondage école réalisé dès le mardi 05 mai et donc nécessiter un réajustement des groupes. Des élèves de madame Guidicelli pourraient être en groupe 2.

	Groupe GS 1 (max 10 enfants) A. Guidicelli	Groupe GS 2 (max 10 enfants) C. Cheyrouze si impossibilité de garde	Enfant relevant du cadre personnel de crise (max 10 enfants)
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi Matin	Enseignant de référence + 2 Atsems	Enseignant de référence + 2 Atsems	Enseignant de référence + 2 Atsems
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi Après- Midi	Personnel municipal de référence en nombre suffisant	Personnel municipal de référence en nombre suffisant	Personnel municipal de référence en nombre suffisant

### A partir du 25 mai.

**A ce jour, nous ne pouvons vous présenter un tableau de prise en charge. En effet, cela dépendra très largement du nombre d'enfants qui reprendront l'école.**

**Nous pourrions être amenées à regrouper des enfants de plusieurs classes ou au contraire de scinder un groupe classe.**

**Nous devons toujours également prendre en compte la dimension maintien du distanciel notamment pour les classes de PS et PS/MS.**

**Les groupes devront toujours être limités à 10 enfants en maternelle. Ce qui signifie que votre enfant pourra alterner entre une prise en charge en classe et une prise en charge en périscolaire en fonction des effectifs.**

---

## 6. MESURES D'HYGIENE :

- Formation aux gestes barrière (pré-rentrée)
- Chaque salle est nettoyée le soir après la classe et la garderie pour ensuite être désinfectée par une entreprise extérieure (c'est le cas actuellement pour l'accueil des enfants de personnels soignants).
- 8 points d'eau supplémentaires pour la maternelle, installés à l'extérieur côté cantine
- Marquage au sol, définition d'un sens de circulation dans la mesure du possible dans les locaux
- Aération des salles de classe avant la classe, à chaque récréation, après la classe
- 2 Atsem par classe : l'une « mise à disposition » pour la relation enfant/ l'autre « mise à disposition » pour le nettoyage et la logistique des jeux et jouets utilisés par les enfants (en nombre limité)
- Thermomètre mis à disposition et demande aux parents en amont de vérifier la température avant la classe.

---

## 7. MESURES D'HYGIENE : LES ELEVES

- **MATERIEL DE PROTECTION :**

Masque alternatif et visière (maintenue par casquette), selon les recommandations du protocole de reprise pour les écoles maternelles et élémentaires. Le dispositif masque est déconseillé aux enfants de maternelle.

Les masques seront portés par les adultes (enseignantes et personnels)

- **LAVAGE DES MAINS :**

Il est systématique et régulier et nécessite des points d'eau démultipliés.(cf points précédents)  
Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

- **DISTANCIATION :** Lors des entrées et sorties de classes, la distanciation est maintenue entre les élèves et les groupes.

- **CONTROLE DE TEMPERATURE**

Des thermomètres sans contact permettent de vérifier, au besoin, la température des élèves.

- **En cas de suspicion d'un Covid-19 :** application du protocole (isolement de l'enfant, contact parent, test et résultat du test pour re-scolarisation)

---

## 8. ENTREES/SORTIES ENCEINTE SCOLAIRE

2 entrées distinctes dédiées pour éviter la concentration et le brassage. Un sens de circulation sera déterminé en fonction de la taille des groupes.

Les parents d'élèves ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école. Les enfants sont récupérés au niveau des portails

	Le 12 Mai
Portail élémentaire	GS 1
Portillon ALAE	GS2
Accueil enfants personnels gestion de crise	Une plus grande souplesse est donnée ici. L'horaire est fonction des demandes et besoins des parents.

## 9. RECREATIONS jusqu'au 25 mai pour les GS

Pas de jeux de mains, ni de jeu de balle engageant les mains, pas d'échange de jouets ou jeux, pas de structure de jeu

Une organisation qui prend en compte un nettoyage des sanitaires entre chaque départ de groupe en récréation.

	Groupe 1-GS A Guidicelli	Groupe 2-GS C. Cheyrouze	Groupe enfant « personnel de crise »
10h15 10h45	Cour de récréation séparée en 2 espaces, côté portillon Utilisation toilettes GS NETTOYAGE		Espace herbeux Utilisation toilettes PS NETTOYAGE
10h45-11h15		Cour de récréation séparée en 2 espaces Côté cour élémentaire Utilisation toilettes GS NETTOYAGE	

Les horaires seront réévalués et la durée de la récréation susceptible d'être modifiée en fonction des besoins et notamment afin de prendre en compte la reprise des MS le 25 mai et des PS le 02 juin.

## 10. REPAS

Les repas froids sont livrés par la cuisine centrale afin d'éviter des transferts maison-école.

**Les repas sont pris dans la salle attribuée au groupe d'élèves.**

## 11. MATERIEL & TRAVAIL SCOLAIRE

Le principe est de limiter les objets venant de l'extérieur donc :

- Pas de cartable
- Doudou pour les PS lors de la reprise mais avec obligatoirement une poche et que votre enfant gère en autonomie complète

## 12. PAI

Les familles concernées doivent se rapprocher de leur médecin de famille. C'est au médecin à estimer si le dispositif présenté ici est compatible avec la pathologie de l'enfant.

Si l'éviction est recommandée par le médecin traitant, m'en faire le retour. Sans retour de votre part, il est considéré que le PAI défini en septembre est en vigueur dans les conditions d'accueil définies ici.

---

### **13. EN CAS DE SYMPTOMES CHEZ UN ELEVE**

L'élève est immédiatement isolé avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Les gestes barrière sont respectés.

Vous êtes avertis sans délai afin de pouvoir venir chercher votre enfant en respectant les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Véronique Valentin  
Directrice de l'école maternelle